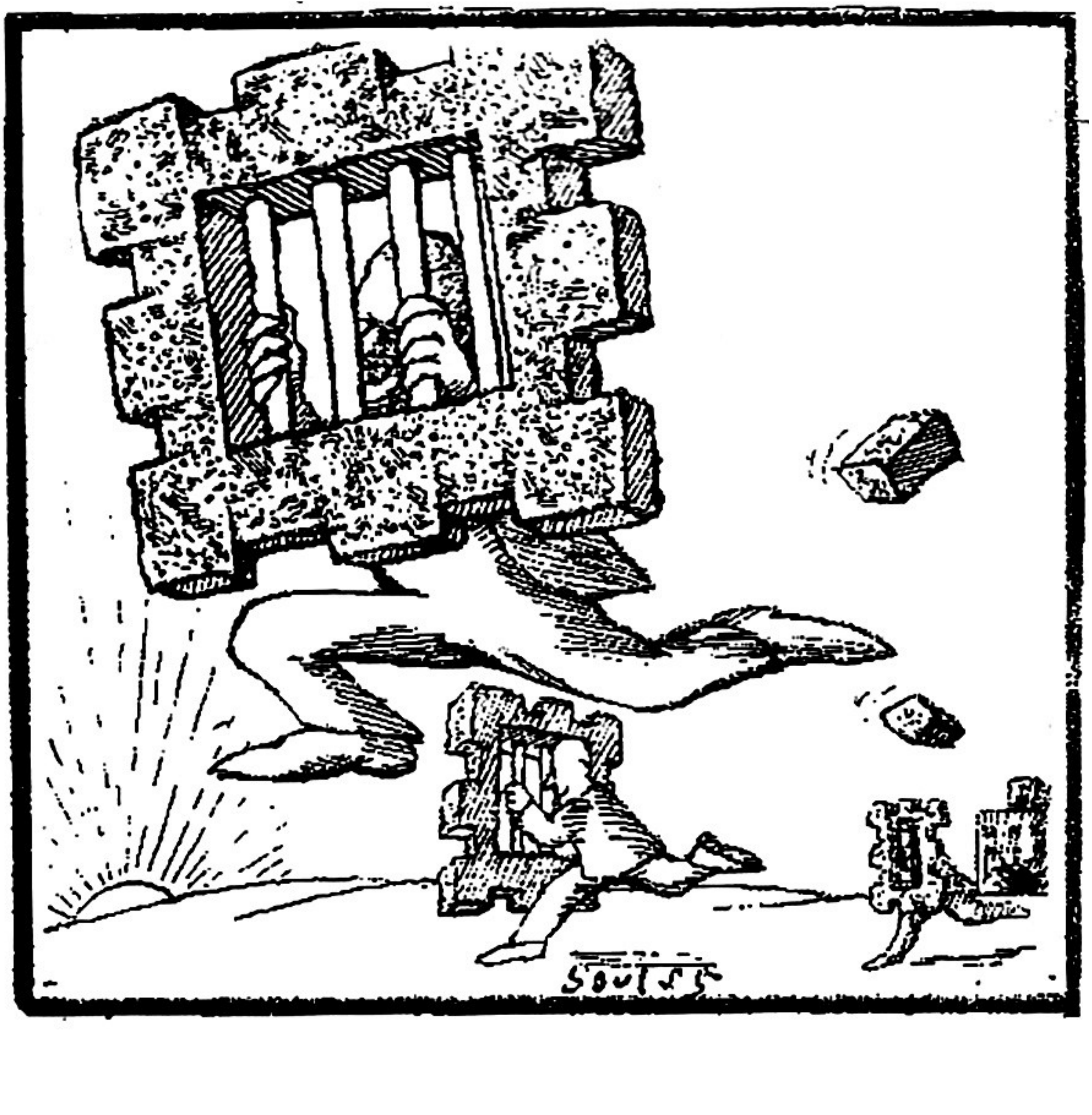
LA DESOBEISSANCE EN PRISON :

CELLE DE L'ADMINISTRATION ET CELLE DES DETENUS ; PETITS ARRANGEMENTS ET CONFLITS DE VIE OU DE MORT



(Réalisé à partir d'un mémoire universitaire…)

La prison est sensée avoir un rôle de punition et de dissuasion face aux personnes qui désobéissent. Mais de plus en plus de personnes sont hors la loi et la prison n'empêche pas la récidive. Au contraire, elle l'encourage. Comment comprendre cet échec ? Peut-être bien en étudiant la désobéissance au sein même de la prison.

La désobéissance se comprend d'abord comme *déviance* par rapport à des normes sociales plus largement qu'en rapport aux lois[1]. Ce qui pousse à la transgression est une *pulsion de vie* face à des normes jugées *mortifères*. Une *peur de l'absorption* et un *désir d'authenticité*[2]. La prison est ainsi intéressante en tant qu'institution *totalitaire*, détruisant la personnalité des individus enfermés[3]. La norme carcérale est l'exacerbation d'une norme prééminente dans les sociétés modernes : la *discipline*[4].

« *La notion d'initiative suggère que l'individu ne peut se résumer à la situation.* […] *L'initiative apparaît ainsi comme le produit de l'excès de sens potentiel qui parcourt la vie sociale et qui se montre rétif à toute institutionnalisation achevée. A l'inverse, les marges de manœuvre sont produites par la situation et l'institution elles-mêmes.* […] *Les marges de manœuvre de l'acteur, dépersonnalisé par l'institution, ne sont envisagées que dans les failles des contraintes carcérales, elles ne sont, au bout du compte, que des " réactions " aux contraintes.* […] *Cette distinction ainsi posée,* **l'institution carcérale peut être définie comme celle qui tend, infiniment plus que les autres, à réduire l'initiative à la marge de manœuvre.** »[5]

Partant de là, *peut-on résister à la tendance carcérale réduisant l'initiative à la marge de manœuvre ?*

Il y a deux sortes de désobéissance.

Les marges de manœuvre, désobéissances à la règle nécessaires à la bonne marche de l'institution qui sont révélatrices de l'échec de la prison dans sa mission de réinsertion (1e partie).

Les initiatives, désobéissances de rares détenus contre la norme carcérale jugée mortifère (2e partie).

---

1 Becker H., *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Anne-Marie Métaillé, 1985
2 Pedretti M., *La figure du désobéissant en politique*, Paris, L'Harmattant, 2001.
3 Goffman E., *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968
4 Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975
5 Chantraine G., *Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004

Première partie : Désobéir à la règle

I Des marges de manœuvre

Il existe en prison de nombreuses désobéissances qui ne sont pas punies. Ces marges de manœuvre laissées aux détenus permettent de rendre leur quotidien moins insupportable afin d'obtenir le calme et parce qu'il serait impossible de tout punir. Tous les détenus ne sont pas logés à la même enseigne et certains s'en sortent mieux que d'autres selon leurs ressources sociales et symboliques, leur position dans la hiérarchie entre détenus, leur capacité de négociation et celle des surveillants.

A Une désobéissance permanente

On peut découper les marges de manœuvre selon trois types : système des privilèges, adaptations secondaires et vie clandestine.[1]

Des privilèges sont accordés à tout le monde et c'est supprimer le privilège qui constitue alors une sorte de sanction (photos de femmes nues dans la cellule, rapports sexuels au parloir, fumer dans les parties communes…) D'autres sont distillés plus subtilement selon le rapport entre le surveillant et le détenu : accorder des douches supplémentaires, avertir le médecin plus ou moins rapidement, être plus rarement surveillé à l'œilleton de sa cellule… Il y a tout ce qui est de l'ordre du jeu avec l'impossibilité de tout punir (négocier plutôt que réprimer face à un refus de rentrer en cellule, tolérer des comportements émanant de détenus atteints de troubles psychiatriques ou dans des phases psychologiques délicates). C'est aussi les privilèges officiels comme les bons postes de travail en détention.

Le système des adaptations secondaires « *consiste en pratiques qui, sans provoquer directement le personnel, permettent au reclus d'obtenir des satisfactions interdites ou bien des satisfactions autorisées par des moyens défendus.* »[2] On utilise les médicaments à des fins psychotropes, on se calme grâce au cannabis. Cela produit du calme et il est impossible de l'empêcher. « *Quand on suit 30 détenus à fouiller en une demi heure par deux surveillants : une fouille intégrale, on sait qu'on le fera pas bien et qu'ils feront entrer tout et n'importe quoi. Ils ne sont fouillés que sommairement. Les stups, ça passe par là. Puis si il veut se faire une ligne, pas de problème ! Le portique de détection détecte les métaux mais si vous passez avec un kilo de cocaïne il va pas le détecter.* »[3] Impossible d'empêcher le racket, les échanges commerciaux ou non. Il y a par exemple le système du « yoyo » : depuis la fenêtre de sa cellule, on lance une ficelle avec une boite au bout pour faire passer à une autre cellule.

---

1 Goffman E., *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968
2 Ibid.
3 Formateur du personnel en Maison d'arrêt

Le commerce est évidemment au cœur de l'activité clandestine. Nourriture, alcool, cigarettes, drogues, médicaments, téléphones portables et bien d'autres choses sont monnayables et échangeables en détention. On s'approvisionne par des gardiens ripoux, le parloir, par dessus le mur de la cour de promenade qui fait office de lieu d'échange tout comme les cellules, les couloirs (surtout si l'on occupe un emploi stratégique).

B La vie carcérale

Le caïdat est fortement présent dans les imaginaires. Corps de règles aussi important que les règles officielles, il repose sur une hiérarchie entre détenus fondée principalement sur leur délit : en haut les braqueurs, en bas les affaires de mœurs. Plus précisément chaque détenu se fait une idée de la hiérarchie et d'autres critères jouent : l'homosexualité présumée, être nouveau ou habitué, la « collaboration » avec l'administration, l'origine ethnique, l'appartenance à tel ou tel quartier, à telle ou telle ville, etc… Les modifications de la population carcérale laissent penser que le caïdat traditionnel n'existe plus. Les jeunes des banlieues de « respectent plus rien » et cela emmerde les anciens autant que l'administration qui s'appuie sur le caïdat.

Au niveau des interactions, les marges de manœuvre sont en négociation permanente entre chaque gardien et chaque détenu, selon l'image qu'ils donnent d'eux[1]. On peut être en position plutôt de *soumis*, de *tacticien* ou de *stratège*.[2] « *L'art du tacticien, " combinard " de la détention, consiste pour une bonne part à rester le plus longtemps possible hors de cellule.* […] *L'ensemble de la vie quotidienne est marquée par une série d'illégalismes qui seuls, compte tenu du cadre sécuritaire qui la caractérise, peuvent produire un ordre relatif en détention.* »[3] Elles se comprennent aussi suivant des types d'attitudes : l'*apathie* (résignation extrême), la *fidélité* (collaborer avec l'administration), la *protestation* (revendiquer) et la *fuite* (évasion)[4]. Les relations se comprennent aussi suivant que le surveillant est dans une logique statutaire ou missionnaire, que le détenu est dans une logique de participation ou de refus : *normées* (statutaire et participation), *personnalisées* (missionnaire et participation), *négociées* (missionnaire et refus) *et conflictuelles* (statutaire et refus).[5] On peut enfin comprendre les interactions comme une situation de guerre potentielle où chaque camp observe l'autre afin d'aller le plus loin possible.[6]

1 Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne tome 1 : la présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973
2 Chantraine G., *Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004
3 Ibid.
4 Chantraine G., *Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004
5 Rostaing C. *La relation carcérale. Identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes*, Paris, PUF, 1997
6 Chauvenet A., *Guerre et paix en* prison, Les cahiers de la sécurité intérieure n°31, 1998

Selon l'administration, le gardien doit gérer les différentes phases qui provoquent la nervosité du détenu : le fait d'arriver en prison, surtout si c'est la première fois, le fait d'être dans l'attente de son jugement et donc dans l'incertitude ou juste après et devoir avaler la sanction, le fait d'être à quelques encablures de sa libération (surtout pour les longues peines) car le monde extérieur est menaçant. Ce point de vue psychologique tient à la nature des institutions totalitaires. « *La traduction de la conduite du reclus en termes moraux conformes à la perspective officielle de l'institution implique nécessairement d'importantes présuppositions sur la nature de l'homme en général. Compte tenu des reclus dont il a la charge et de la manière dont il doit se conduire à leur égard, le personnel tend à élaborer une sorte de théorie de la nature humaine.* »[1]

II Arbitraire

Les marges de manœuvre dépassent souvent le cadre réglementaire et parfois un comportement toléré est punit subitement, des réactions violentes sont provoquées par cet arbitraire. La procédure disciplinaire se codifie mais ne réduit l'arbitraire qu'à la marge.

A Une règle floue

Au-delà de la règle écrite, le système repose sur l'intérêt et la peur. L'espoir d'un aménagement de peine (liberté provisoire ou conditionnelle, permissions de sortie, etc...) et la menace de la sanction (déclassement au travail, privations...). L'administration pense réinsérer les détenus en leur inculquant les bonnes manières. « *Avec un bon comportement, il a plus de chances d'obtenir ce qu'il désire donc c'est pédagogique.* »[2] « *Y'a des valeurs éducatives qu'on ne peut pas imposer parce que ce n'est pas prévu.* […] *On peut exiger d'un détenu un rythme de vie. Ca fait partie de nos missions d'insertion ou de réinsertion. Ce qui n'est pas prévu on ne le fait pas. Si c'était prévu, ce ne serait pas plus mal.* »[3]

Le règlement intérieur de chaque prison est rarement disponible, toujours en instance de réécriture, notamment par le jeu des directives qui obligent à des modifications mais aussi de manière volontaire. En cas de règlement écrit, il faut encore savoir lire (sans parler des étrangers...) La personnalité du directeur joue énormément sur les règles ayant cours dans son établissement. Le gardien peut avoir des changements d'humeur…

B Franchir la limite

[1] Goffman E., *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968
[2] Formateur du personnel en Maison d'arrêt
[3] Formateur du personnel en Centre de détention

Le flou de la règle facilite sa transgression, soit qu'un comportement toléré ne l'est plus, soit que l'on s'énerve contre cette variabilité qui produit des injustices contre soi, d'autres détenus, des proches (victimes indirectes en termes de coût, de temps, d'atteintes à l'intimité, de sentiment de stigmatisation). On s'énerve aussi contre les comportements des gardiens lesquels peuvent mentir, insulter ou être violents avec une grande impunité. C'est une forme d'affirmation de soi, un réflexe de reprise de pouvoir face à l'autorité qui met systématiquement en infériorité. Processus qui conduit aussi de la liberté à la prison…

Côté administration pénitentiaire on analyse la désobéissance du détenu de manière pathologique : le fou dangereux restera fou dangereux, le voleur continuera de voler, le dealer de dealer, le toxicomane d'être dépendant, le détenu condamné pour affaires de mœurs restera pervers...

L'énervement se traduit par des insultes et menaces puis par de la violence contre le mobilier de la prison ou les gardiens.[1] La procédure disciplinaire se donne alors les apparences du système judiciaire avec une large gamme de peines possibles prononcées par le directeur en présence du détenu, de son avocat et d'un représentant des gardiens. Par suite d'abus, un ensemble de dispositions sont venues, progressivement, réduire les possibilités d'arbitraire dans les sentences. Mais le directeur reste juge et partie.

Le « mitard » est la prison dans la prison, véritable torture où l'on peut être placé jusqu'à 45 jours. Le détenu risque de se voir supprimer ses aménagements de peine voire d'être condamné à de la prison supplémentaire au judiciaire si l'acte est grave.

Depuis 1996 différents degrés de faute sont définis pour toutes les prisons alors qu'avant tout était à la discrétion du directeur. Le détenu a maintenant quelques possibilités de recours et il bénéficie d'un avocat depuis le 12 avril 2000. Une évolution dont se félicite l'administration mais en réalité elle a dû s'y plier à la suite de la plainte d'un détenu (arrêt Marie du Conseil d'Etat, en 1995).

« *Cependant, les chefs d'établissements ont régulièrement recours à d'autres mesures (isolement et transferts imposés, parloir avec hygiaphones...) pour sanctionner un manquement au règlement, afin de s'affranchir des garanties procédurales prévues par la procédure disciplinaire.* [...] *La circulaire du 2 avril 1996 insiste à plusieurs reprises sur le caractère exceptionnel et subsidiaire que doit revêtir le placement en cellule disciplinaire.* […] *Toutefois, en pratique, le " mitard " demeure la sanction la plus utilisée : elle représente les trois quarts des sanctions prononcées.* »[2] En outre la durée maximale de 45 jours de mitard

1 520 agressions contre le personnel ont été comptées en 2004

2 OIP, *Le guide du prisonnier*, Paris, La Découverte, 2004

est largement supérieure à celle pratiquée par exemple en Italie (15 jours) et en Allemagne (28 jours).
Du côté de l'administration pénitentiaire, l'éventualité du réduction ou d'une suppression du mitard est assez mal vécue. Il s'agit d'un « *moyen très efficace pour faire entendre raison* »[1], « *si on nous enlève ça, il ne nous reste plus rien.* »[2]

1 Directrice de Maison centrale
2 Surveillant –entré en 1988- en quartier mineurs de Centre pénitentiaire

III Une désobéissance normale

Le changement de la population pénale et l'ouverture de la prison à des intervenants extérieurs ouvriraient les possibilités de négociation et par là de conflits. Le caractère criminogène de la prison reste cependant inchangé, la désobéissance étant encouragée.

A Désobéissances multipliées

La modification de la population pénale tient aux nouveaux délits institués, aux condamnations de personnes relevant auparavant des hôpitaux psychiatriques, à la multiplication et au durcissement des condamnations liées aux stupéfiants et aux mœurs, à l'arrivée des jeunes de banlieues. Cette pénalisation accrue a pour effet d'augmenter le nombre de personnes incarcérées ce qui n'arrange pas la surpopulation malgré la construction de places supplémentaires. Surpopulation facteur d'énervement, de tensions, notamment du fait d'un racisme assez répandu parmi les gardiens. Un éphémère syndicat FN Pénitentiaire à Villeneuve-lès-Maguelone avait par exemple rassemblé tous les anciens syndiqués CGT et une bonne part des syndiqués FO de la prison, avant d'être interdit par le Conseil d'Etat. « *Mais tout ça c'est des... c'est dû à des flux migratoires aussi, différentes cultures qui se sont enchevêtrées... c'est pas impossible ça aussi... On a de plus en plus de gens de l'est, eux c'est pareil ils sont... enfin bon.* »[1] Les structures éducatives (familiales et scolaires) sont aussi mises en cause. « *C'est des enfants... les jeunes des cités en majorité d'origine maghrébine. Les parents ont baissé les bras* […] *Voilà trente ans, y'avait un code entre voyous, un code déontologique qui s'est perdu au fil des ans, au fil des réformes entre autres.* [...] *Y'a plus de règle, que de la fourberie... Ca nous simplifie le travail : tout le monde balance tout le monde.* [...] *Braver l'interdit c'est... ouais c'est leur truc je sais pas... pffff...* [rire gêné] *Je n'ai jamais approfondi la question. Il y a un règlement, je dois le faire respecter. Moi j'ai eu deux filles, elles ne sont pas tombées dans la délinquance donc c'est peut-être qu'il fallait qu'elle soit prise en amont la désobéissance...* [...] *Dans les années 70, les gens étaient structurés par le caïdat. Y'avait du respect entre eux. Quand un surveillant passait bien, un jeune qui lui manquait de respect, un autre détenu réglait le problème. Maintenant c'est toujours un petit peu le cas, mais 100 fois moins.* [...] *La prison c'est leur deuxième chez eux en plus... Y'a 70% de récidivistes, y'a bien une raison, ça veut dire quelque chose mais bon, on n'est pas là pour réfléchir mais pour faire respecter la loi.* »[2]. « *Dans la société les enfants respectaient les parents, se tenaient bien à table... Cette évolution dans la société, dans la famille... le travail*

[1] Formateur du personnel de Maison d'arrêt
[2] Formateur du personnel de Maison d'arrêt

dans les mines... Y'avait du respect à tous les niveaux. Ca a beaucoup évolué. [...] *Les parents ont moins d'autorité. A l'école, le maître n'a plus d'autorité. Eu sein de l'AP, les surveillants vont avoir du répondant vis-à-vis de leur autorité. Les détenus respectent moins l'autorité car c'est l'évolution de la société. C'est la logique...* [...] *Y'a plus de claque éducative... Les enfants peuvent porter plainte... Ca disparaît tout ça, les parents soixante-huitards ont donné naissance aux parents peinards.* »[1]

Critiqués pour leur dépolitisation par les anciens détenus engagés les jeunes refusent néanmoins le travail, ce que l'on peut expliquer en partie par les parcours des parents et les échecs scolaires. Ils ne sont pas pour autant résignés à vivre pauvres et sont adeptes des grandes marques promues par la société de consommation : vêtements de sport et à la mode, technologie, voitures... C'est souvent pour se procurer ces biens qu'ils finissent en prison. « *Jérémi, tu peux pas lui dire de faire des petits boulots. Il va pas obéir à un patron, se lever à telle heure. Tous vont dire qu'ils préfèrent faire ce qu'ils font, avec le risque de la prison, plutôt que devoir obéir à un patron. Même si ça les prive pas de vouloir mener la grande vie. C'est pas le délire des chèvres sur le Larzac et le refus de la société de consommation. C'est plus le mythe de Scarface.* […] *Mais alors, quelle solution ? Et là, le problème c'est qu'en fait y'a des gens qui veulent pas bosser. Leur désobéissance, c'est une désobéissance au boulot, à l'ordre.* »[2]

Lorsque les revendications des détenus sont évoquées, elles sont souvent réduites à la notion d'humanisation. Plus qu'un mouvement régulier d'humanisation, la prison a plutôt évolué sous l'influence des changements de gouvernement. « *Depuis quelques années, on va vers un resserrement pour qu'ils rentrent dans le cadre qu'on a fixé* »[3], ce qui n'est pas pour déplaire aux surveillants. « *Nous on est très livré aux tendances politiques. Par exemple aujourd'hui c'est la répression. Y'a 3-4 ans c'était le laxisme.* [...] *Y'a trois ans, le Peuple a voté. C'était contre l'insécurité. Chez nous pareil, c'était l'insécurité.* […] *La France est un pays de contradictions. Dès qu'une idée sort, une idée contraire sort. C'est la démocratie mais ça avance pas vite.* »[4] « *C'est général au niveau national, la baisse des mineurs incarcérés c'est général. Le pourquoi du comment je sais pas. L'effet Sarkosy j'y crois pas du tout. Il y aurait moins de délinquance à l'extérieur ? Les chiffres, on leur fait dire ce qu'ils veulent...* »[5] « *Chaque fois qu'on a agrandit le parc pénitentiaire français, ça a été pour le remplir de plus belle. Avec Sarkosy, on est passé de 18 mineurs incarcérés à 2. Il y a eu des consignes aux*

1 Formateur du personnel en Centre de détention
2 Ancien intervenant du Génépi en Maison d'Arrêt
3 Directeur adjoint de Maison d'arrêt
4 Formateur du personnel en Maison d'arrêt
5 Surveillant –entré en 1988- en quartier mineurs de Centre pénitentiaire

parquets. Et maintenant il a son bilan. Tout le discours sur l'insécurité... C'est comme ça qu'on se retrouve avec Le Pen au second tour des élections. On est passé du " je ne peux pas sortir de chez moi parce que on se fait agresser par des hordes de maghrébins enragés et des noirs qui ont le SIDA " à " Tout est beau, les parcs sont fleuris "... »[1]

Ce n'est pas seulement le gouvernement qui est mis en cause, mais aussi, la sensibilité de la magistrature à l'opinion publique, aux médias. « *Après, selon les gouvernements, la politique a été plus répressive ou orientée vers plus d'ouverture. En 81, c'est la suppression de la peine de mort, les parloirs libres, la télévision en détention. Et en contre-coup, des réformes assez sévères avec les périodes de sûreté. Un coup d'un côté, un coup de l'autre. La gauche est orientée vers une culture de préparation de la sortie. La droite est plus sécuritaire, construit plus de places de prison.* […] *On se rend compte que les magistrats qui nous rabattent les oreilles avec leur indépendance, sont en fait les plus sensibles à l'opinion publique et aux politiques en place. Quand il y a plus de place, il y a plus d'incarcérations. Quand Sarkosy est arrivé, tout d'un coup ils se sont mis à incarcérer beaucoup plus parce que les médias parlaient de l'insécurité... A un moment on a beaucoup vu des mineurs, y'a trois-quatre ans... Il n'y avait pas un JT sans sujet sur les banlieues, les sauvageons... Tout d'un coup ça s'est mis à écrouer les mineurs à tout va. Puis c'est retombé médiatiquement et donc il y a moins d'incarcérations. Ca laisse un peu perplexe. Car normalement ils devraient se détacher de l'opinion publique. Ils devraient avoir une plus grande réserve et ils ne l'ont pas*. »[2]

L'augmentation des droits pour les détenus aurait ouvert la brèche des négociations possible, les détenus (pourquoi en serait-il autrement ?) réclamant toujours plus de droits, alors qu'auparavant, ils n'avaient droit à rien. Cela serait responsable d'une montée des petites désobéissances en même temps qu'une baisse des grosses révoltes. « *Depuis 75, j'ai vu changer les choses. La désobéissance... c'est qu'on l'a bien voulu*. [...] *Quand on a quelque chose à défendre c'est plus facile de désobéir. Avant, ils avaient droit à rien donc la désobéissance était plus difficile. Avec leurs droits obtenus dans les années 80 et vu qu'on n'a pas su gérer... donc l'angle de désobéissance a augmenté, obligatoirement...* [...] *Mon idée personnelle : qui dit laxisme dit désobéissance.* »[3]

B Impasse

Si l'on suit la logique, l'humanisation des prisons, l'ouverture sur l'extérieur, l'augmentation des droits, produiraient de la désobéissance ! Plus fondamentalement, l'administration

1 Surveillant –entré en 1985- en quartier mineurs de Centre pénitentiaire
2 Directrice de Maison centrale
3 Formateur du personnel en Maison d'Arrêt

considère les détenus comme étant irrémédiablement délinquants et n'espère empêcher la récidive que par la terreur. Le détenu est déresponsabilisé ce qui l'empêche de réintégrer la société dans de bonnes conditions puisqu'il intègre la fatalité qu'on lui attribue. C'est ainsi que la récidive est encouragée.

Une fois catalogué comme délinquant le détenu n'en sort plus. « *Déjà, tout petits ils ont pas... C'est le manque de respect, le manque de... enfin bon... c'est compliqué...* [...] *Enfin bon... La désobéissance c'est quoi : c'est des jeunes qu'on leur a jamais dit non petits. A 20 ans quand on dit non, c'est pas les mêmes réactions qu'à 6 ans. Avec cette fameuse drogue... on veut pas travailler. C'est des gros fainéants... voilà le résultat. Dans un premier temps, c'est les parents qui sont responsables, dans un deuxième l'Education Nationale. Après ça devient des délinquants et qui dit délinquants dit désobéissance à la règle... Enfin bon...* »[1]

Il n'y a que les détenus ayant renoncé à toute individualité qui ne désobéissent pas en prison. On demande aux détenus de respecter les règles au sein de la détention avec l'idée qu'ils respecteront les règles de la société à l'extérieur. D'où la discipline demandée. Les gardiens se représentent le système carcéral comme étant de l'assistanat, tandis que ses détracteurs critiquent l'infantilisation ayant cours en prison. L'idée est la même : à sa sortie, l'ex-détenu est perdu pour affronter la société. Trop habitué à être assisté, il ne sait pas prendre sa vie en main. « *Le problème: maintenant, ils sont trop assistés et dehors, ils savent pas se débrouiller seuls. La prison, c'est de l'assistanat. Maintenant le détenu n'a qu'à claquer des doigts.* »[2]

Comme à l'extérieur, on attend des gens qu'ils soient disponible pour exécuter des directives sans les discuter, qu'ils soient disciplinés, et en même temps on leur reproche leur manque d'initiative.

[1] Formateur du personnel en Maison d'arrêt
[2] Formateur du personnel en Maison d'arrêt

Deuxième partie : Désobéir à la norme

I Prendre l'initiative

Certains détenus refusent le jeu des marges de manœuvre qui produit le calme mais conduit aux frustrations, tensions et conflits que nous venons de voir. En tant que pulsion de vie ayant pour but le changement de l'institution, l'initiative est une désobéissance politique avec des revendications. Les troubles que cela engendre sont le fait d'une minorité de détenus sauf lorsqu'ils parviennent à entraîner un mouvement dans leur sillage. Les actions sont ainsi variées, individuelles ou collectives, et fissurent le caractère total de l'institution.

A Une désobéissance politique

Une institution totale mortifie la personnalité des reclus (perte de l'autonomie et rationalisation de la servitude) par l'isolement, les cérémonies d'admission, le dépouillement, la dégradation de l'image de soi, la contamination physique (par la violation de l'intimité), la contamination morale (par la promiscuité avec les autres détenus), la destruction du lien qui unit habituellement l'agent à ses actes (le ricochet en provoquant une riposte défensive prétexte à une nouvelle attaque et l'embrigadement qui frustre la possibilité d'ajuster ses besoins à ses objectifs).[1] « *Le système de surveillance intime et omniprésent couplé à l'absence de droits de revendication vient, en les dépossédant de leur* autonomie*, de leur* indépendance*, et en mettant à l'épreuve leur* autocontrôle *et en menaçant leur* expressivité[2]*, toucher les détenus au cœur de leur individualité propre.* » [3]

Les pulsions de vie ne sont pas forcément interdites, mais en s'opposant à la logique mortifère du lieu elles sont mal vues, provoquent des représailles. « *Ils se font happer par le temps, le temps difforme qui n'a pas de chronologie. En situation d'attente sans maîtrise.* […] *Pour donner du sens, on a pensé qu'un journal serait la meilleure chose.* [...] *Mon journal les emmerde, ils tentent de le faire arrêter...* […] *Y'a rien qui est transgressé mais la prison est un lieu mortifère... C'est une pulsion de mort. En prison tout est éteint. Ce journal est une pulsion de vie. Ca transgresse rien mais c'est pas dans l'air de la prison.* […] *Est-ce que faire quelque chose qui a du sens dans un lieu qui n'en a pas, c'est de la désobéissance ?* »[4]

Ce type de désobéissance va concerner plutôt des longues peines qui sont d'autant plus touchées par le temps carcéral. En miroir, on peut estimer que les actes de désobéissance quotidienne vus en première partie concernent en majorité des détenus effectuant des courtes

1 Goffman E., *Asiles: études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 1968
2 Tétralogie de l'individualité moderne, Martuccelli D., *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002
3 Chantraine G., *Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004
4 Directeur de la structure d'enseignement d'une Maison d'Arrêt

peines en Maison d'arrêt où le problème principal est plutôt la surpopulation. Cependant, cette séparation est loin d'être étanche, elle offre seulement un indice de compréhension. En effet, la perspective d'une libération est tellement lointaine pour les longues peines que la peur d'un refus de son aménagement est moindre. D'autre part, la dépersonnalisation et le sentiment de perte d'humanité sont bien plus prégnants chez eux. « *De l'insurrection contre l'innommable fin qu'ils nous destinent dépend notre humanité* »[1]

Le problème posé par les longues peines s'accroît depuis l'abolition de la peine de mort, car en contrepartie les peines de sûreté ont été instituées. Surtout, on dénote une plus grande sévérité dans les jugements. Ainsi, entre 1978 et 1998, les peines de cinq ans ont augmenté de 1020%, les condamnations à plus de dix ans de 233% et les perpétuités de 100%, tandis que le nombre de libérations conditionnelles a été divisé par deux.

Premier élément politique dans ces désobéissances : porter le problème vers l'extérieur. Sans cela, la revendication n'aura aucune chance d'aboutir et en lui-même le défaut de communication avec l'extérieur est un problème, peut-être le problème principal de la prison car il détruit l'identité de l'individu comme faisant partie de la société. Le simple fait d'écrire est déjà une désobéissance à la norme carcérale.

La prison est un lieu hors du droit avec ses propres règles. L'arrivée des avocats en commission de discipline n'a pas forcément été bien vécue, des détenus n'hésitent pas à porter plainte. Ces « procéduriers » vont ainsi parvenir régulièrement à obtenir gain de cause (le décret du 2 avril 1996 instaurant les trois degrés de fautes disciplinaires et donnant des possibilités de recours a été provoqué par la plainte donnant lieu à l'arrêt Marie du Conseil d'Etat en février 1995, l'arrêt Remli du 30 juillet 2003 introduit des voies de recours contre les procédures d'isolement injustifiées).

Des stratégies avec un souci d'efficacité sont élaborées, avec des revendications précises. Les actions prennent une intensité croissante jusqu'à la violence qui n'est pas rejetée contrairement aux définitions communes de désobéissance civile. Cette menace est essentielle pour espérer obtenir gain de cause. Nombre d'acteurs, de part et d'autre de la barrière, considèrent que ce sont les grandes révoltes des années 70 qui ont contribué à améliorer le sort des détenus. En pratique, c'est toujours le résultat de chaque situation particulière qui compte. La légitimité de la désobéissance tient simplement au fait d'avoir « *raison de désobéir* »[2]. Si les révoltes provoquent des changements ou si –comme nous le verrons- elles

---

1 Rouillan J.-M., *Le devoir de résistance !*, Lannemezan, 2000

2 Lochak D., *Désobéir à la loi*, in Pouvoir et Liberté. Etudes offertes à Jacques Mourgon, Bruyland, 1998

sont des gages de réinsertion ou de maintien d'une bonne santé mentale, alors les détenus qui désobéissent à la norme carcérale ont raison de le faire.

On peut ranger les revendications selon les techniques de transformation de l'individu qu'elles visent : l'isolement, le travail et la normalisation.[1]

La revendication principale portée par les détenus politisés concerne l'isolement, qualifié de torture. Il s'agit autant de la cellule disciplinaire que la détention en isolement pour raisons de sécurité (qui n'est pas en théorie une sanction). Le droit d'association, de s'organiser et d'élire des représentants fait également partie, plus largement, des revendications. Il s'agit aussi de l'isolement vis-à-vis de sa famille et donc la revendication du rapprochement familial, du droit à l'intimité, à avoir une vie sexuelle. Plus largement, c'est une libre communication avec l'extérieur que demandent les détenus, et notamment la fin de la violation du courrier, de sa censure, qui entrave la liberté d'expression. C'est ainsi que le libre accès au téléphone est aussi une demande récurrente. « *Ce n'est pas en étant coupé de la société que le prisonnier peut se préparer à la rejoindre. Seule la multiplication des contacts, d'échanges d'idées, l'y prépare, chaque contact constituant une simulation concrète de sa réintégration sociale à venir.* »[2] D'où un besoin, plus général, d'une ouverture « *à plus d'intervenants extérieurs (cours, débats, etc.)* »[3] à " *la culture, à l'art, à ces aliments de l'esprit et des sens* ».[4]

Les revendications portent également sur le travail en détention. « *Les droits des travailleurs en prison doivent être calqués sur ceux de l'ensemble des travailleurs.* »[5] Reprenant l'idée que le travail participe de la « *mission d'aide à la réinsertion des détenu(e)s* »[6], les détenus estiment qu'il doit de se fait se dérouler dans les mêmes conditions qu'à l'extérieur : mêmes salaires, contrat de travail, SMIC, jours de maladie payés, minimas sociaux en période de chômage et RMI, droit à la syndicalisation et à l'élection de délégués syndicaux. Certains détenus cependant ont une autre vision du travail, comme Pascal Brozzoni qui a brûlé les ateliers de la prison de Clairvaux, le 16 avril 2003. Il s'en explique ensuite dans un texte titré « *On n'est pas venu en prison pour travailler !* » : « *On s'en bat les () du travail ! On est en taule, et certains veulent entrer dans le jeu de la pénitentiaire et de la justice : être sages, payer leur dette et tout irait pour le mieux ? Faut arrêter ! Aucun compromis n'est possible, et même ceux qui collaborent (on a vu les dépositions, hé hé !) sont bien mal payés en*

1 Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975
2 Collectif de Saint-Maur, 1999
3 Collectif de Saint-Maur, 1999
4 Texte lu par trois prisonniers anonymes de la Maison centrale d'Arles qui se sont filmés clandestinement en 2000
5 Collectif de Saint-Maur, 1999
6 Texte lu par trois prisonniers anonymes de la Maison centrale d'Arles qui se sont filmés clandestinement en 2000

retour ! Comprend qui peut. Plutôt que de penser au boulot, faudrait plutôt se battre (ou au moins soutenir ceux qui se battent !) pour que la justice respecte ses propres lois, notamment : mi peine, mi grâce. pour tous. Dans toutes les luttes en prison, que ce soit celle pour les parloirs " libres " (de quoi, d'ailleurs ?), la télé, l'accès au téléphone… Pour chaque amélioration des conditions de vie en détention et des aménagements dont nos proches ont profité, pour tout cela, il y a eu des morts, et aussi des années de zonzon distribuées à la minorité qui osait combattre. Les acquis des mutineries, des mouvements collectifs de 74 ou du début des années 80 sont aujourd'hui remis en cause et personne ne se battra à notre place, et surtout pas ceux qui s'autoproclament les représentants des détenus et de leurs proches. Rien n'a été donné, tout a été pris. Et tout reste à prendre ! »[1] Plus généralement, il y a une lutte contre la privatisation des prisons, sachant que les détenus sont exclus du contrôle de la gestion financière de l'établissement.

Les revendications que l'on peut ranger dans la lutte contre la normalisation touchent d'abord les conditions de détention jugées anormale. Sont ainsi visées les restrictions, le soupçon ou l'infantilisation dont sont victimes les détenus. C'est ensuite tout ce qui est du domaine des longues peines, qualifiées de peines de « mort lente ». D'une part du point de vue de la santé (choix du médecin, libération des détenus atteints de maladies incurables et en fin de vie c'est-à-dire application de la loi Kouchner, transfert en asile des détenus malades psychiatriques). D'autre part, tout ce qui concerne l'application des peines (extension des libérations conditionnelles à mi-peine, application systématique des permissions de sortie, limitation à 15 ans du maximum des peines, fin du cumul des peines, abolition de la perpétuité, amnistie des mutins). Mais le reproche principal fait à l'administration pénitentiaire concerne la répression dont sont victimes les récalcitrants, l'arbitraire, la violence. C'est ainsi qu'un règlement unique pour toutes les prisons est revendiqué. Une partie des surveillant est explicitement visée à plusieurs reprises (« *provocations des matons fascistes et racistes* »[2], « *l'activité nocive d'une minorité extrêmement agissante du personnel surveillant pour qui le détenu est l'ennemi à abattre.* »[3] « *Les agents les plus répressifs se savent couverts par la direction et la direction par le ministère* »[4]) Plus récemment, les Equipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS), crées par le garde des sceaux, cristallisent les reproches. Cette répression prend de multiples formes. « *L'humiliation, la provocation verbale et la brutalité physique sur les détenus sont devenues monnaie courante.*

1 Texte écrit en février 2004. Le site Internet dédié à cette affaire : http://vivelesmutins.freeservers.com/
2 Collectif, *Contre l'enfermement*, Paris, Aktion, 1994
3 Texte lu par trois prisonniers anonymes de la Maison centrale d'Arles qui se sont filmés clandestinement en 2000
4 Collectif de Saint-Maur, 1999

En effet on ne compte plus les différents problèmes qui ont surgis ces derniers temps et dont la liste est loin d'être exhaustive : réflexions douteuses voire racistes sur les origines et les croyances religieuses ou ethniques d'une partie de la population carcérale (phénomène croissant étant donné la conséquence directe du contexte mondial et sociétal actuel) ; violation délibérée du dernier lieu d'intimité qu'il reste au détenu : la cellule, en arrachant tout ce qui se trouve à portée de main ; non respect des conditions politiques que tout un chacun à la liberté d'avoir ; bousculades lors d'altercations avec des détenus refusant de se soumettre à l'excès de zèle autoritaire de certains surveillants et/ou bricards ; passages à tabac sur les détenus qui par leurs états psychomentaux devraient être placés dans d'autres endroits pénitenciers »[1].

B Troubles de la vie carcérale

Il y a deux figures de détenus qui pratiquent des désobéissances politiques : le prisonnier politique et le rebelle. Incarcérés pour des raisons différentes (même si le droit ne fait pas la distinction), ces figures renvoient à celles qui connaissent un désir d'exemplarité qui les conduit à l'action.[2] Elles établissent un contre-pouvoir, selon la figure du *stratège*[3], à ne pas confondre avec celle du caïd, qui peut mener des actions à des fins personnelles plutôt que collectives.

Avoir une référence idéologique forte est essentiel et cela caractérise les détenus politiques, très souvent classés comme détenus particulièrement surveillés (DPS), qui entrent souvent en prison en ayant dès le départ l'envie d'y poursuivre leur lutte. Ce qui est particulièrement redouté avec eux, c'est le soutien que leur apporte bien souvent l'extérieur et le fait qu'ils sont un certain nombre au sein des prisons françaises à partager les mêmes idées et à pouvoir se porter un soutien réciproque (avec la revendication récurrente d'un regroupement). Ils connaissent pour la plupart de très longues périodes d'isolement (7 années successives pour ceux d'Action Directe), ce qui explique l'importance de la revendication pour la suppression de l'isolement.[4]

D'autres détenus n'entrent pas en prison à cause de leurs idées politiques (même si l'on peut considérer qu'un refus de vivre « dans » le système est politique en soi). Souvent condamnés pour grand banditisme, ils montrent un fort caractère et sont entrés dans une carrière

1 Collectif des détenus du bâtiment D5 de Fleury Mérogis, Octobre 2001
2 Pedretti M., *La figure du désobéissant en politique*, Paris, L'Harmattant, 2001
3 Chantraine G., *Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004
4 Des prisonniers politiques racontent leur détention : Rouillan J.-M. *Je hais les matins*, Paris, Denoël, 2001 ; Barnsley M., *Il faut porter des masques de ski*, Lille, La Brèche, 2004 ; Mouesca G., *Prison@net, journal d'un " longue peine "*, Paris, Gatuzain, 2001

délinquante assumée qui les amène à refuser le système en bloc. Là encore l'isolement est une des raisons principales à leur révolte. Certains d'entre eux pratiquent l'écriture comme moyen de lutte, après avoir tenté des évasions à de multiples reprises et avoir participé aux différentes luttes, comme par exemple Laurent Jacqua.[1] « *Y'en a quelques uns, c'est des grandes gueules, qu'on retrouve plus tard dans les médias. Bauer*[2] *par exemple, un copain de Mesrine*[3] *qui vient du grand banditisme, quelqu'un d'intelligent. Ils ont choisit leur voie, ce sont des voyous. Ceux-là sont ceux qui s'évadent... C'est la forme suprême de désobéissance. Ca peut être aussi les terroristes. Ils ont une idéologie suffisamment forte pour ne pas subir la prison. Mais quand même ce sont des exceptions rares. 98-99% des détenus collent au système parce que c'est beaucoup plus facile. C'est aussi ce qu'on attend d'eux.* »[4]

On peut classer les actions mises en œuvre en deux ensembles, selon qu'elles se pratiquent seul ou en collectif, même si la séparation n'est pas étanche. En général, les détenus concernés développent une désobéissance individuelle et participent aux actions collectives qui se présentent et/ou qu'ils provoquent.

La résistance individuelle commence par refuser le rythme imposé par la prison : se lever, manger, se coucher, à l'heure de son choix. Varier si l'on veut. Il s'agit d'une première marge d'initiative facile à saisir, qui contrecarre d'emblée le modèle disciplinaire dont la vocation est de dresser le corps à une vie extérieure où l'on demande à l'élève ou au travailleur de venir chaque jour à la même heure. Autre résistance, le fait de se présenter au même plan que le gardien. C'est aussi répondre à chaque humiliation, quitte à en subir de dures conséquences. En effet, les gardiens ne supportent pas l'idée d'être mis sur un pied d'égalité avec les détenus. Résister à la tentation de l'homosexualité peut aussi être présenté comme une résistance des longues peines.[5] S'instruire en prison n'est pas une attitude que l'on attend du détenu. Au contraire, il est plutôt poussé à regarder la télévision, à effectuer des tâches non-intellectuelles et répétitives au travail. Si l'école y a été introduite, cela a été imposé de l'extérieur et l'administration peut lui reprocher son caractère élitiste, lorsqu'elle se borne à fabriquer un journal. Rares sont les véritables bibliothèques en prison. S'instruire est par ailleurs une manière d'occuper son temps carcéral qui est cumulative, ce qui permet là encore de résister à l'étourdissement du temps inerte. Vient ensuite le fait de communiquer avec l'extérieur. Garder un lien, témoigner, est aussi bon pour la santé mentale du détenu que pour contribuer (lorsqu'on écrit à des journaux ou à des radios, voire des livres) à sortir la prison du brouillard

1 Jacqua L., *La Guillotine carcérale. Silence, on meurt,* Paris, Nautilus, 2003
2 Bauer C. *Fracture d'une vie*, Marseille, Agone, 2004
3 Mesrine J. *L'instinct de mort*, Paris, Champ Libre, 1984
4 Directrice de Maison centrale
5 Marchetti A.-M., *Perpétuités. Le temps infini des longues peines*, Paris, Plan, 2001

et ainsi porter les problèmes sur la place publique. Puis il y a l'évasion. Il faut d'abord la considérer en tant que projet. En effet, un détenu qui pense à l'évasion est considéré comme dangereux – sans véritable lien avec sa dangerosité réelle - et sera en général placé en isolement. Le détenu qui pense à l'évasion aura peu de chances de perdre la tête. Le seul risque qu'il court est de sombrer dans le désespoir et d'être conduit au suicide. Et puis il y a l'évasion proprement dite. Qui échoue la plupart du temps. Qui réussi parfois.[1] Le taux d'évasion est de 6,2 pour 10 000 détenus en 1996. Nous l'avons classée parmi les actions individuelles, mais elle peut être collective (il est extrêmement rare d'observer des cas où des prisons entières sont vidées, comme la Bastille en 1789 ou, plus récemment, quelques cas dans le cadre de la révolte dans la région mexicaine du Chiapas). En réalité, il y a une immense variété d'évasions (par des tunnels, par les airs, des prises d'otages, lors de sorties chez le juge ou à l'hôpital…) et il n'y a pas la place, ici, pour en faire un relevé exhaustif.[2]

« *Ca commence par refuser leur rythme : lever, coucher, manger. Tu te donnes un autre rythme. Je connais assez peu de gens qui acceptent ce rythme. Ensuite, les résistances, y'en a deux types. De manière isolée ou collective. Pour les isolées : ne jamais se laisser mal parler sans le remettre à sa place. Ca c'est un truc de tous les jours, quitte à aller au mitard. Refuser la télé : on se méfie de toi, on te catalogue comme subversif, on se demande à quoi tu penses. C'est écrire le plus possible à l'extérieur, témoigner. Ne jamais laisser quelqu'un tout seul. Ca ça fait le jeu de l'AP car elle fabrique l'individualisme et se méfie des gens qui vont en voir d'autres.* […] *Pour la désobéissance collective, elle passe par la vie quotidienne. Quand je suis arrivé à Fleury, j'ai été vite bibliothécaire. Quand t'arrives en prison, on te donne le minimum strict : le paquet arrivant. Avec une ou deux autres personnes on s'est dit qu'on pouvait le corriger pour avoir un vrai pack arrivant. Tout arrivant passait la bibliothèque. Un peu de Ricorée, du sucre, du sel, un paquet de tabac, un peu de bouffe. On avait fait ça : la bibliothèque sert de coopérative. Tout le monde donne et après ça donnait un cadeau pour le nouvel arrivant. Je leur disais : " vous le prenez en attendant votre premier mandat qui met au moins quinze jours à arriver. Et puis quand vous touchez de l'argent, vous remboursez. Si vous avez plus de sous, vous en donnez plus et si vous avez pas de sous, pas de remboursement ". C'était complètement interdit. Ca a été découvert un jour. Je me suis fait déclasser et on a été séparés. C'est un petit exemple. Une désobéissance pour aménager la vie à l'intérieur. Pas une résistance directe contre l'AP.* […] *Après sinon, c'est un mot*

---

1 En 2004, 18 évasions concernant 22 détenus et 38 tentatives d'évasion concernant 52 détenus ont été répertoriées

2 Pour plusieurs exemples : Collectif, *Au pied du Mur. 765 raisons de détruire toutes les prisons*, Paris, L'Insomniaque, 2000

d'ordre, une pétition. C'est un truc complètement interdit. Celui qui la lance, c'est mitard pour incitation au désordre. Y'a le refus de plateau. Au bout de trois jours, l'AP doit le signaler à la direction régionale. En même temps, t'essayes de le faire savoir à l'extérieur. C'est pour ça qu'il faut des passerelles et qu'on fait ce qu'on fait. Ca peut être aussi des lettres collectives, qu'on reçoit des fois à la radio. Ca peut être ensuite un refus de remonter de promenade. En général, ils t'envoient les CRS. Et puis à chaque mouvement collectif, l'AP essaye de dégager des meneurs et les transfère. Quitte à en fabriquer. Ca casse rapidement tout mouvement. Ensuite tu as... Tout ce qui est plus violent. […] *Dès que tu fais mine de t'opposer, ils font tout pour te casser en deux. L'arme principale : l'isolement. Transfert, isolement. Après, les autres formes... Ah oui ! Les basques en ont une superbe : c'est investir le mitard. Par exemple, quand y'a des fouilles pour aller au parloir. Les fouilles à corps sont possibles. En général, tu refuses. Contre ça : on refuse et on va au mitard. Y'a un certain nombre de places. Ils rendent le mitard complet pour les autres. Et ils tournent. Ca ça fait chier l'AP. Et puis y'a les formes très speed. En dernier à Clairvaux : c'est l'émeute et la destruction. Ca se paye très très très cher. Et puis bien sûr l'évasion. C'est une désobéissance constante. Quand tu penses à ça, tu refuses la taule tout le temps, ça te rend fort. C'est quelque chose que tu peux faire et que... qui peut être solitaire. Par exemple à Toulouse, un type a observé pendant six mois un mur. C'était un grimpeur. Il est sorti comme ça. Ca peut être à plusieurs. Et souvent avec l'extérieur. Y'a beaucoup de tentatives.* »[1]

Concernant les actions collectives le principe de base est celui de la solidarité. Il faut savoir que la moindre tentative pour s'organiser devra être clandestine car cela n'est pas permis. Dans l’extrait précédent, l’ancien détenu part du principe qu'il ne faut jamais laisser quelqu'un tout seul ruminer sur son sort. Souvent, des actions solidaires vont être menées afin d'alerter l'administration sur les cas de détenus en situation de détresse, de maladie ou dont le traitement leur paraît indigne. Un exemple élaboré d'organisation solidaire nous est exposé dans l’extrait d’entretien précédent, avec l’organisation d’une collecte pour faire des colis pour les arrivants. Pour des revendications plus générale, l'action collective première est la pétition. Elle aussi interdite, elle aura un impact si elle est relayée par l'extérieur. Il en est de même pour les lettres collectives. Nous avons vu l’exemple d’une même lettre envoyée de manière individuelle par plusieurs détenus. Un niveau supérieur est atteint avec des actions entrant dans le cadre de ce qu'un ancien détenu dénomme la « stratégie du refus ». Cela recouvre une grande variété d'actions : refus de plateau, refus de « cantiner », refus d'aller en promenade ou de revenir de promenade, refus de parloir, refus de télé, refus de

1 Ancien prisonnier, éditeur, animateur de l’émission radio L’Envolée

l'aménagement de peine, grève de la faim[1]... Nous noterons d'ailleurs que cette stratégie peut également être employée à titre individuel, avec des chances de réussite beaucoup moindres. A la limite de l'émeute, il y a le cas de détenus qui montent sur les toits pour afficher des revendications. Il peut y avoir des stratégies plus originales comme « investir le mitard » pour échapper à la fouille à corps (voir l'exemple cité dans l'extrait précédent). Autre exemple cité : des détenus s'étaient mis à refuser de pousser les portes eux-mêmes quand la direction décida de les faire sortir en promenade uniquement par groupe de cinq. Le fait que les gardiens soient ainsi obligés d'ouvrir toutes les portes aux détenus en permanence leur a vite rendu la vie impossible, si bien que la mesure a été assouplie. Au sommet de la désobéissance collective se trouve évidemment la mutinerie, une explosion de violence qui survient en général au bout d'une longue période de conflits plus ou moins larvés. La plupart du temps elles n'ont pas pour but l'évasion, mais sont l'expression d'un ras le bol dont l'objectif est la destruction pure et simple de la prison. Les cellules d'isolement, les ateliers de travail, sont souvent les premières cibles des détenus en colère.

L'analyse de l'intensité des révoltes[2] et des mesures prises nous amène à confirmer pour une part l'idée d'une corrélation entre révoltes violentes et mesures favorables aux détenus. Une première vague d'émeutes a eu lieu en 1971-72, suite à la circulaire Pleven qui supprimait les colis de Noël. Fin 72, après la nomination d'une commission d'enquête (Schmelk), les colis sont rétablis. Les quartiers d'isolement et les parloirs libres (sans hygiaphones) sont instaurés, en même temps que se met en place une politique d'application des peines. La série principales d'émeutes a eu lieu durant l'été 1974, avec 89 mouvement collectifs dénombrés par la Chancellerie, suivis par un mouvement de grève des surveillants. La réforme pénitentiaire qui s'ensuit en 1975 est ambitieuse : amélioration et libéralisation des conditions de détention (autorisation définitive de la presse, abandon du port du droguet – la tenue pénale -, abolition effective des « cages à poules », élargissement des possibilités de cantine, fin de la réglementation sur la coupe des cheveux, assouplissement des conditions d'obtention des parloirs et augmentation de leur fréquence, augmentation des salaires, limitation de la détention préventive à six mois pour les primaires, autorisation de la radio en cellule et de la télévision en salle collective), assouplissement des mesures d'aménagement des peines, redéfinition des établissements en trois catégories (centres de détention à régime libéral,

---

1 Il y a eu 861 grèves de la faim dénombrées en 2001 par l'administration pénitentiaire. Il ne s'agit là que de celles qui ont duré plus de 7 jours ou qui étaient accompagnées d'une grève de la soif.

2 Nous nous sommes appuyés, pour cette chronologie sur celle donnée dans Collectif, *Au pied du Mur. 765 raisons de détruire toutes les prisons*, Paris, L'Insomniaque, 2000 ; celle du site Internet www.vivelesmutins.freeservers.com

maison centrales conservant le régime antérieur, quartiers ou établissements à sécurité renforcée). Mais en contrepartie, les parloirs libres sont supprimés tandis que sont créés les Quartiers de haute sécurité (QHS) et des Quartiers de sécurité renforcée (QSR). Bien que les révoltes aient été moindres les années suivantes, l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 conduit à des réformes : abolition de la loi anti-casseurs et de la peine de mort, puis, en 1982, des QHS – objet principal des luttes précédentes. En 1983, une série de protestations semble être à l'origine du rétablissement des parloirs libres et de la création de peines de substitution. En 1985, une vague de mutineries a pour conséquence l'autorisation des téléviseurs en cellule. Un an plus tard en revanche, la période de sûreté est élevée à 30 ans et les possibilités de réduction de peine sont réduites. En 1987, tandis que le recours partiel au secteur privé dans la gestion des établissements est autorisé, et que se déclare l'affaire du sang contaminé, plusieurs mutineries éclatent. En fin d'année, le préservatif est autorisé en prison et le travail obligatoire est supprimé. L'année suivante, le « programme 13000 » est lancé. En revanche, il semble que la contestation commence à baisser à partir de ces années là, ce qui confirme le discours que nous avons entendu de la part de l'ensemble de nos interlocuteurs. De nouvelles revendications font leur apparition, concernant la longueur des peines. Les anciennes revendications contestant l'isolement restent bien présentes. C'est toujours au niveau des conditions de détentions qu'un changement va être apporté, avec les soins qui sont à la charge des hôpitaux classiques à partir de 1994. Mais en même temps, on assiste à un durcissement : création d'une peine de 30 ans, diminution des possibilité de confusion des peines. Par la suite des révoltes éclatent contre le durcissement de la discipline dans certains établissements, et pour des parloirs sexuels. Le combat contre les longues peines et l'isolement reste toujours aussi présent. En l'an 2000 de nouvelles revendications apparaissent : gratuité de la télévision, réception d'émissions algériennes, aménagement des parloirs, présence d'un imam. Plus récemment, c'est notamment le retour à un régime « portes fermées » dans les couloirs, voulu par le ministre Nicolas Sarkosy[1], et plus généralement le resserrement récent de la discipline, qui a provoqué des révoltes. Evidemment, comme nous l'avons vu plus haut, les détenus ont plutôt de nombreuses revendications. Force est cependant de constater que les révoltes sont de plus en plus rares depuis la fin des années 80. Les dernières réformes semblent avoir été provoquées par les recours juridiques (Arrêts Marie et Remli codifiant la procédure disciplinaire et permettant des voies de recours contre l'isolement) et par les scandales médiatiques (enfermement de « VIP » - aujourd'hui organisés au sein du Groupe Mialet -,

[1] Le 16 avril 2003 à Clairvaux, première Maison centrale où le régime a été instauré.

livre du docteur Vasseur[1] provoquant les deux grandes enquêtes de l'Assemblée Nationale[2] et du Sénat[3]).

[1] Vasseur V. *Médecin-chef à la prison de la Santé*, Paris, Cherche-midi éditeur, 2000

[2] Assemblée Nationale, *La France face à ses prisons, rapport de la commission d'enquête sur la situation dans les prisons françaises*, 2000.

[3] Sénat, *Prisons: une humiliation pour la République, rapport de la commission d'enquête sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France*, 2000

II Répression

L'administration pénitentiaire ne tolère pas ce qui contrevient à ses normes : la sécurité et le secret. A partir de là son fonctionnement consiste à en empêcher la remise en cause, avec une certaine efficacité. La prison est avant tout un lieu de punition où le détenu doit souffrir, avec l'objectif primordial de prévenir les évasions.

A Une désobéissance impensable

Il n'y a en définitive qu'une règle à laquelle se plie l'administration, c'est celle de la sécurité. Alors qu'un directeur de prison n'est tenu à aucun résultat en matière de réinsertion, il est jugé sur sa capacité à éviter tout débordement. « *De toute façon, le nouveau apprend vite qu'il vaut mieux " dix pendus qu'un évadé ". La preuve en est qu'en cas d'évasion, le surveillant passe au conseil de discipline, alors que ce n'est pas le cas lorsqu'un suicide a lieu* »[1]. « *Affirmée par les textes, la prédominance de l'impératif de sécurité semble avoir été totalement intégrée et relever d'une véritable " culture pénitentiaire "* ».[2]

Ces contradictions sont bien exprimées par un surveillant peu représentatif de sa profession : « *Le surveillant, il voit ce qu'on lui livre. Bon, c'est vrai, y'a plus de maghrébins. Les surveillants sont un peu étroits d'esprit. Leur culture s'arrête pour beaucoup au JT de 13 heures de TF1. C'est un refuge, une manière de se protéger pour le personnel, parce qu'ils ne se sentent pas soutenus, un peu largués. Alors on choisit la voie la plus facile : c'est la faute des étrangers.* […] *Les problèmes de discipline, ça découle tout de là. Comment demander à des gens d'avoir une hygiène irréprochable et dire après " non non je ne vous accorde pas une douche supplémentaire " ?* […] *Un jour il y a eu une réunion à Nîmes où les gens ont soulevé le problème des douches. J'avais six mois de boite. Avant, je faisais de la maçonnerie. Je leur ai demandé : Comment peut-on faire des prisons avec 100 cellules et seulement quatre douches ? Et bien je me suis vu répondre : " Et pourquoi pas l'eau chaude en cellule tant qu'on y est ? ". A l'époque, j'ai fait rire toute la salle. J'avais dit une énormité ! " Mais quoi ? Ce sont des gens qui ont fauté, ils doivent payer ! " Alors même que la punition ne devrait être que la privation de liberté.* »[3]

L'idée est répandue que faire souffrir le détenu fait partie du rôle de la prison. « *On se rend compte qu'il faut bien de la répression. L'être humain a besoin de répression pour se trouver,*

---

1 Assemblée Nationale, *La France face à ses prisons, rapport de la commission d'enquête sur la situation dans les prisons françaises*, 2000

2 Assemblée Nationale, *La France face à ses prisons, rapport de la commission d'enquête sur la situation dans les prisons françaises*, 2000

3 Surveillant –entré en 1985- en quartier mineurs de Centre Pénitentiaire

se retrouver, avoir une base. »[1] Pour maintenir son contrôle, l'administration utilise également les détenus les uns contre les autres. « *Pour être bon surveillant, il faut avoir un bon réseau de renseignements. C'est simple à obtenir...* »[2] « *Y'a plein de détenus qui collaborent et qui espèrent que tu sois dégagé. Ils font leur petit bizness, ils n'ont aucun intérêt à ce que tout s'arrête. Ils vivent sur ça avec l'accord de l'AP. Même arrêter de parler avec les surveillants, y'en a plein qui ne veulent pas de ça. Le premier qui peut te trahir il te trahi. Un jour, on a fait une lettre de revendications. J'avais volontairement laissé des fautes dans une lettre. On avait donné les lettres aux autres détenus et celle avec des fautes, précisément à celui qu'on soupçonnait de collaborer. C'est cette lettre qui s'est retrouvée sur le bureau de la direction.* »[3]

La vie interne de la prison ne doit pas fuiter à l'extérieur. Il en va de la préservation du caractère total de la prison. Dans ce but, les pratiques dépassent, là encore le droit. En tant qu'institution totale, la prison tend à refermer tous les interstices où l'on pourrait s'engouffrer. Cela va jusqu'à la liberté, pour les détenus, de s'exprimer. La direction d'un établissement va ainsi chercher à avoir un contrôle total de ce qui s'y passe. D'où un culte du secret car chaque information qui sort vient fissurer la maîtrise du lieu.

« *Quand je travaillais dans la prison, je ne rencontrait que des gens qui le demandaient. Je résistais aux demandes de l'AP. Sauf que je me suis aperçue que les mineurs ne le demandaient jamais. Alors j'ai pris la décision de les voir systématiquement. J'en ai repéré un qui n'allait pas bien, dont le corps était marqué de traces. J'en parle aux médecins, à l'AS, au juge des enfants puis au procureur en charge des mineurs. Ce gamin allait mal. Ca a lancé une machine que l'AP a détesté parce qu'il y a eu une enquête. Il s'est avéré que le jeune était violé par son codétenu. Je ne suis pas sûre que c'était juste un viol. L'administration, les surveillants, m'ont mise en quarantaine : on ne m'a plus parlé. J'avais enfreint la règle du silence. " On ne balance pas ". Ca a été très difficile. Le directeur a fait des pieds et des mains pour dire que j'avais fait une faute professionnelle. Sauf qu'en matière de mineurs, c'est justifié de ne pas suivre la voie hiérarchique. Le régime que j'ai subi a été très difficile. Il m'est arrivée d'être coincée entre deux portes. De manière générale, la moindre tentative de non-soumission, ça rend la vie et le travail très difficile. C'est un monde très manichéen. Il y a les bons et les méchants. Les professionnels et les détenus. Il faut que les deux groupes soient étanches. Dès que ça ne l'est plus, ça met le doute dans le système. C'est ce que j'ai essayé. C'est très très mal vu. Quand je suis arrivée à la maison d'arrêt,*

[1] Formateur du personnel en Maison d'arrêt
[2] Formateur du personnel en Maison d'arrêt
[3] Ancien détenu, militant association à Ban public

j'étais la première psy. Le fait de vouvoyer les détenus et de les toucher pour leur dire bonjour, les surveillants l'ont très mal pris. Ils ne voulaient pas que les détenus soient traités pareil qu'eux. Les surveillants sont assez mal parce que c'est un boulot très difficile. On est au ban de la société. Ils sont très peu à ne pas s'identifier à leur fonction. Finalement ils ont été très contents quand je suis partie. Je n'en pouvais plus. »[1]

B Efficacité pénitentiaire

Nous avons déjà évoqué le fait que la prison peut aller au-delà du droit pour punir les détenus dans le plus grand secret. Sa tâche est grandement facilitée par l'adhésion du plus grand nombre au fonctionnement normal de la prison. Les derniers récalcitrants sont alors plus facilement repérés et éliminés. La notion de *pénitentiarisation des esprits* nous a été évoquée par l'ancien professeur en Maison d'arrêt dont la thèse concerne l'enseignement en prison. Selon lui, résister à cet effet « *suffit à vous transformer en rebelle* ». Cela touche autant les détenus que les intervenants[2]. On pourrait définir l'anomie en détention lorsque « *la nécessité d'occuper son temps prend le pas sur les projets de construction de l'avenir* […] *Ne rien calculer, ne rien comprendre, ne pas penser, tel semble l'extrême vers lequel tend la fidélité en prison.* […] *A cette routinisation, processus de répétition mécanique des mêmes actions aux mêmes moments de la journée, le cadre carcéral ajoute une " torpeur amnésiante " qui la transforme en une robotisation, terme utilisé par les personnes enquêtées et qui exprime, précisément, le vide existentiel de cette routinisation.* […] *L'apathie, qui est l'inverse absolu de la protestation, n'ouvre pas le conflit et ainsi contribue à reproduire le contrôle social, mais provoque une détérioration de la coopération.* »[3] Or, « *l'apathie engendrée par la condition carcérale peut arranger le personnel pénitentiaire. Le détenu qui ne demande rien est, par définition, un détenu qui ne pose pas de problème.* »[4]

Les détenus qui s'attaquent à la norme carcérale vont s'attirer toute l'attention de l'administration qui cherchera à prévenir toute influence de ceux-ci sur les autres, par l'isolement et la terreur. Il y a une obsession du meneur lorsque des révoltes collectives apparaissent ou risquent d'apparaître. Tout détenu considéré comme meneur sera isolé voire transféré pour éviter à tout prix la diffusion d'un esprit contestataire. Lors de toutes les révoltes collectives, l'administration désigne d'ailleurs des meneurs, même s'il n'y en a pas.

1 Ancienne psychologue en Maison d'Arrêt

2 Pour une description romancée : Rouillan J.-M., *Paul des épinettes ou la mixomatose panoptique,* Paris, L'Insomniaque, 2002

3 Chantraine G., *Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004

4 Assemblée Nationale, *La France face à ses prisons, rapport de la commission d'enquête sur la situation dans les prisons françaises*, 2000.

Cela permet d'expliquer ces révoltes par le caractère du meneur, plutôt que par la situation que les détenus avaient jugé intolérable. Rares sont les détenus qui parviennent à résister à l'isolement. « *La seule garantie pour sa liberté, c'est créer un espace de pensée. Ca a un prix : la solitude. Pour un détenu c'est un prix exorbitant. Il faut être intelligent, solide, structuré. Et aussi appartenir à un groupe dans la prison. Ca c'est de plus en plus dur. La voie royale, c'est avoir une référence idéologique forte. On peut tenir vingt ans sans perdre son âme.* »[1]

La volonté d'isolement est quelque chose que l'on retrouve à l'extérieur vis-à-vis des mouvements désobéissants. « *En fait, l'étiquette de l'anormal qui va être accolée au désobéissant repose sur deux propositions : l'acte ressort de la psychologie interne de l'individu et présente un caractère pathologique. L'objectif est de rééduquer le désobéissant en l'isolant mais cet objectif ne sera pas atteint et la disqualification par l'anormalité aura pour principal effet d'accentuer le travail cognitif des acteurs.* »[2] La mise en isolement va toucher les détenus selon leur personnalité de meneur. Il existe ainsi un fichier national de détenus particulièrement signalés (DPS) qui sont *grosso modo* ceux qui passent le plus de temps en isolement. Parfois, il s'agit d'une sanction déguisée, lorsque l'absence de preuve empêche une procédure disciplinaire, ou alors pour prolonger une punition arrivée à son terme. Le régime subi est ainsi plus dur qu'en détention normale. Les détenus sont seuls en promenade à des horaires variables pour prévenir tout risque d'évasion. Ils sont en outre fouillés plus souvent et plus minutieusement. Les détenus qui ne commettent pas d'actes dont la répression est justifiable mais qui sont considérés comme fauteurs de troubles peuvent subir de multiples tracasseries quotidiennes. Cela peut toucher, en particulier, les détenus qui s'opposent à la norme carcérale de manière légale. Ainsi, pour certains détenus, à l'isolement s'ajoutent les transferts successifs. C'est « *ce qu'on appelle le " tourisme pénitentiaire ", à savoir un changement d'établissement pénitentiaire tous les deux à six mois, ce qui participe de l'entreprise de déstabilisation d'une personne détenue et du délitement de ses liens familiaux.* »[3]

De manière plus générale, les violences sont couvertes. « *Ce n'est pas très reluisant pour l'administration pénitentiaire. Et comme c'est ma mère nourricière...* »[4] On peut donc se demander si la répression n'est pas disproportionnée. « *Monter sur le toit est pourtant un acte*

---

1 Ancienne psychologue en Maison d'arrêt
2 Pedretti M., *La figure du désobéissant en politique*, Paris, L'Harmattant, 2001.
3 OIP, *Le guide du prisonnier*, Paris, La Découverte, 2004
4 Formateur du personnel en Maison centrale

pacifique au même titre qu'une grève de la faim ou de la soif. Eux, te répondent par la violence terrible, aveugle et sans limite. »[1] Certains détenus sont ainsi acculés au suicide.[2]

III Une désobéissance insupportable

Les luttes en prison tendent à revendiquer les mêmes droits qu'à l'extérieur mais elles ne sont acceptées qu'en termes de confort tandis que la prévention des révoltes se perfectionne. Il en découle un isolement des détenus toujours plus grand et leur mise sous silence ce qui contribue à amoindrir leurs chances de réinsertion. Or ce sont les détenus qui résistent, parce qu'ils préservent leur individualité, qui ont les meilleures chances de réinsertion. Ainsi, à l'extérieur, on en retrouve un certain nombre qui participent à poser les problèmes des prisonniers sur la place publique.

A Le droit ou le confort ?

Si les révoltes sont plus rares, les recours juridiques se multiplient et il semble que le regard extérieur soit un peu plus présent. En dehors de cela, l'évolution se situe au niveau du progrès technique qui permet à l'administration un contrôle plus affiné, tandis que l'accroissement de l'individualisme à l'extérieur se retrouve à l'intérieur (ce qui explique peut-être la réduction des révoltes collectives). Pour les pouvoirs publics, la seule préoccupation valable est celle du confort des détenus pour que l'écart avec l'extérieur ne soit pas trop grand.

Des moyens démesurés sont mis en œuvre contre les révoltes politiques, réussissant à réduire le nombre de révoltes collectives ce qui rend le rapport de force plus défavorable aux prisonniers. Mais en même temps, cela n'empêche pas le fait qu'un regard extérieur, institutionnel et social, ait la volonté de rendre conforme la prison avec les idéaux des droits de l'homme, notamment depuis le passage de personnalités. C'est la raison d'être des associations qui militent à l'extérieur comme l'OIP qui semble se placer de plus en plus comme un interlocuteur incontournable. « *L'Observatoire international des prisons joue un rôle d'alerte tout à fait utile et bénéficie désormais d'une crédibilité qui ne peut que renforcer l'intérêt porté à ses réflexions.* »[3] Certains membres de l'administration pénitentiaire s'en servent comme référence, même si des résistances demeurent. « *L'auteur est membre de l'OIP, donc... Bon y'a un parti pris contre l'Administration pénitentiaire... A l'OIP il y a*

---

1 Recueil de témoignages (Thierry)

2 Il y a eu 122 suicides en 2002, 115 en 2004. Il y aurait eu selon l'OIP un doublement des suicides depuis le début des années 90.

3 Sénat, *Prisons: une humiliation pour la République, rapport de la commission d'enquête sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France*, 2000

beaucoup d'anciens détenus qui veulent régler leurs comptes... »[1] Le pari que pourrait remporter l'OIP serait celui de faire entrer le droit en prison. « *Après, sur les revendications de l'OIP, etc... Je pense que c'est très bien qu'il y ait un regard un peu extérieur même si ça ne fait jamais plaisir. Ca permet aussi d'évoluer plus en douceur car habituellement l'administration pénitentiaire évolue plutôt par gros à-coups et c'est pas très bon.* […] *Il faut aussi qu'on ait les moyens de gérer les détenus qui sont asociaux et donc avoir les moyens de les faire plier. Donc les quartiers d'isolement sont nécessaires même s'il ne faut pas les utiliser comme des moyens de torture.* »[2] Les observations de l'OIP ne sont admises que de manière parcellaire. Entre le risque de servir de caution à une énième fausse réforme et l'objectif de mettre fin au plus vite aux scandales les plus évidents de la prison, l'association se situe pour l'heure sur un étroit passage.

Du point de vue de l'évolution de ces 30 dernières années on remarque que la montée individualiste qui traverse la société a pénétré la prison, en même temps que les progrès techniques contribuent à isoler avec plus d'efficacité ceux qui refusent cette anomie. S'il y a une évolution dans la prison, c'est celle qui est parallèle à la société extérieure : des changements dont le but est de maintenir la situation dans l'état. On assiste à un affaiblissement de la conscience politique de la même manière que l'abstention augmente à l'extérieur, que les organisations politiques et syndicales perdent leurs membres. Mais « *la prison humaine, c'est une oxymore* »[3] Les fondements de la prison restent les mêmes et ne peuvent être remis en cause sans remettre en cause la prison elle-même, c'est-à-dire la culture de soumission. En prison, « il ne saurait être tolérable que s'y forme le moindre espace public, le moindre espace d'auto-organisation ou d'auto-institution d'une communauté des détenus. »[4]

1 DRH de Centre pénitentiaire
2 Directrice de Maison centrale
3 Ancien professeur en Maison d'Arrêt, auteur d'une thèse, militant à l'OIP
4 Brossat A., *Pour en finir avec la prison*, Paris, La Fabrique, 2001

B Impasse

L'opposition entre détenus rebelles et l'administration n'oppose pas, on l'a vu, un camp du bien et un camp du mal. Or la prison est justement sensée représenter la justice, être une peine que le détenu acceptera afin de pouvoir considérer avoir payé une juste dette à sa sortie. Force est de constater qu'à l'inutilité des peines trop courtes, s'ajoute le caractère insensé des peines trop longues. L'objectif de réinsertion ne veut plus rien dire, sauf en fin de peine, alors que le détenu va se retrouver terrorisé à l'idée d'affronter un monde réel qu'il ne connaît plus. Contre cela le travail social est parfaitement impuissant. Cela perdurera sans doute tant que la société concevra l'acte criminel comme incompréhensible, barbare, et celui qui l'a commis comme étant de nature criminelle bien avant l'acte et bien après. Et pourtant, tout le monde peut être amené à commettre des atrocités, à cause de la douleur, de la tristesse, de toutes sortes de drogues... C'est cette ressemblance entre les personnes à l'intérieur et à l'extérieur que la société ne veut pas voir. C'est pour cela qu'elle a besoin des prisons. Dans ce contexte, l'effet pervers est que la prison contribue à ce que les détenus intègrent cette idéologie, se vivent comme étant définitivement en marge, embrassent des carrières délinquantes. Comment accepter les règles de la société quand on vient de vivre dans un monde où les règles jouent surtout un rôle de vernis et qui peuvent être constamment violées lorsque le calme en détention en dépend ? Lorsqu'on observe que la culture de soumission doit primer sur l'intégrité morale et physique des personnes, on ne peut que remettre en cause la culture de soumission exigée à l'extérieur. « *Face à ça, il y a des formes de résistances multiples. Si tu veux continuer à réfléchir, à communiquer, ça demande des désobéissances constantes.* »[1]

Le concept d'humanisation est pervers. Enrayer la surpopulation et octroyer une cellule par détenu ? « *Les surveillants comme les détenus étaient unanimes pour critiquer la conception très sécuritaire des nouveaux établissements qui suppriment les contacts humains.* »[2] Une véritable humanisation, visant la réintégration en société, semble guère possible. Il faudrait que les détenus puissent se considérer comme membres à part entière de la société. En l'état actuel des choses, il est utopique d'espérer des gardiens qu'ils puissent accepter cela. Si la prison prépare à la vie en société, c'est dans l'incitation à la résignation. Lorsqu'on ne travaille pas, on s'empêche de penser par la pratique du sport, la télévision, la consommation de médicaments ou de drogues.

Le plus surprenant, dans cette étude, aura été de constater que désobéir à la norme carcérale, malgré toute la répression que cela entraîne, permet souvent aux détenus qui s'y lancent de

1 Ancien détenu, éditeur, animateur radio à L'Envolée

2 Sénat, *Prisons: une humiliation pour la République, rapport de la commission d'enquête sur les conditions de détention dans les établissements pénitentiaires en France*, 2000

préserver leur intégrité morale. On retrouvera ensuite à l'extérieur plusieurs de ces détenus engagés dans la vie sociale, souvent dans une vie professionnelle et/ou associative, en lien avec la prison. Si l'on peut se poser la question du dépassement de la culture disciplinaire, on doit se poser inévitablement celle du dépassement de la prison. Ce qui illustre peut-être le mieux son absurdité c'est d'observer la désobéissance contre la norme carcérale : elle permet au détenu de conserver son intégrité morale, d'échapper à la folie. « *Mais ceux qui continuent à résister malgré la brutalité et l'isolement restent en vie.* »[1] « *Je présenterais la désobéissance comme la seule façon de vivre. Comme un résistant sous l'occupation. A tous les niveaux, tout est fait pour te briser.* »[2]

« *Ceux qui désobéissent, ce ne sont pas forcément ceux qui s'en sortent le plus mal après d'ailleurs. Ils écrivent souvent.* »[3] Quelle en est la raison ? « *Parce que dehors ils doivent se battre aussi* ».[4] Ainsi, « *désobéir, c'est la meilleur marque de bonne santé mentale* […] *Ils ont encore les ressorts humains nécessaires à réussir une réinsertion.* ».[5]

Et la question n'est pas tellement celle de la légalité de ses actes. C'est la question de savoir si nous pouvons les choisir, du déterminisme social. C'est lorsqu'on ne parvient pas à choisir ses actes que l'on se trouve enchaîné à la place sociale prévue par la société. Pour la plupart des personnes qui sortent de prison, leur place dévolue est de rester dans la marginalité. Une suppression des prisons reste une visée utopique tant que la société extérieure restera fondée sur les mêmes normes. Si l'on convient que ce qui pousse vers la délinquance, c'est le sentiment d'impuissance, alors il faut combattre l'impuissance des prisonniers.

---

1 Barnsley M. *Il faut porter des marques de ski !*, Lille, La Brèche, 2004
2 Ancien prisonnier, éditeur, animateur radio à L'Envolée
3 Directrice de Maison centrale
4 Ancienne présidente du Génépi
5 Ancien détenu, président de l'OIP

Conclusion

D'une part les illégalismes pour survivre en société ne sont pas combattus, voire encouragés de crainte de révoltes violentes ; on ne voit pas dans ces conditions comment la récidive pourrait être combattue. D'autre part, la résistance à la dépersonnalisation induite par la prison est cataloguée comme dangereuse et combattue sévèrement, alors qu'elle est un gage de réinsertion.

« *Il faut ainsi se méfier des réformes carcérales lorsqu'elles ne s'insèrent pas dans une théorie critique plus générale de l'enfermement carcéral. Par exemple, l'idée selon laquelle les " droits des détenus " et l'instauration de conditions de détention " dignes " régleraient enfin le problème de l'échec de la prison à assurer son impossible mission de réinsertion est une illusion avec laquelle il faut rompre. Cette promotion des droits semble essentiellement être celle du droit au confort : une cellule individuelle, une douche quotidienne, le droit à l'intimité, à la sexualité, droit au travail, droit du travail, droit au RMI, droit à la solitude ou au contraire à la vie en commun, etc. Ces améliorations sont effectivement urgentes, mais elles se distinguent encore trop du droit d'initiative, du droit à construire sa vie.* »[1]

« *C'est aussi pour des raisons principalement éthiques (au moins pour les deux premières) qu'on supprime dans la plupart des pays la peine de mort : parce qu'il y a forcément des erreurs judiciaires sans possibilité de rendre les années de vie arrachées, parce qu'elle flatte le sadisme de beaucoup, parce qu'elle est inutile. Ces trois raisons restent tout aussi valables en ce qui concerne l'incarcération.* »[2]

« *La question " Mais que voulez-vous donc mettre à la place des prisons ? " vise à faire occuper au citoyen ordinaire la place de l'Etat, elle vise à lui faire adopter sur la société le regard de l'autorité, de la police, le point de vue inconditionnel de l'ordre, mais sans lui concéder pour autant la plus petite once de pouvoir effectif.* […] *Or la prison* déshumanise. […] *Une fois repoussée cette injonction destinée à suspendre tout effort de pensée autour de l'enjeu de la sécurité et des pénalités, un vaste programme de questions apparaît, toutes infiniment complexes. Elles concernent notamment la notion de responsabilité (quel sens réparateur y a-t-il à enfermer un criminel psychotique en prison ?), la question du contrat social (un voleur ou un délinquant peut-il être décrit, comme on l'entend si souvent, comme " celui qui a rompu le contrat social " ?), celle de la sécurité (en quel sens est-elle " un droit " ?), celle d'un étalonnage des délits et des peines (quelle durée de suspension de l'appartenance à la communauté et quelle intensité de souffrance constituent-elles*

---

1 Chantraine G., *Par-delà les murs*, Paris, PUF, 2004

2 Baker C., *Pourquoi faudrait-il punir?*, Lyon, Tahin Party, 2004

l'" équivalent " équitable d'un vol de téléphone portable ?). […] *Une proportion déterminante des pratiques illégalistes contemporaines a lieu dans cet espace où la masse est incitée constamment (par toutes sortes de moyens raffinés de* séduction *et d'*incitation*) à consommer des biens et à jouir d'objets à l'accès desquels sa position économique et ses revenus lui interdisent d'accéder. Nous vivons dans une société où ce ne sont plus le dénuement ou la faim qui poussent au crime, mais où le non-accès à la consommation constitue dans ce monde-vitrine une forme assez rigoureuse non seulement de marginalisation ou, comme on dit, d'exclusion, mais quasiment de mort sociale.* […] *A cette fuite en avant dans l'imaginaire sécuritaire, le citoyen éclairé et le philosophe opposent cette douce prescription : vivez de façon à ne pas avoir grand-chose à craindre du voleur et vous vous verrez soulagés d'une forte part de vos hantises sécuritaires.* »[1]

Il existe une multitude de pistes à explorer, notamment dans l'étude des sociétés primitives, avec des systèmes de justice variés pouvant aider à trouver des alternatives au système pénal. Un drame touche l'ensemble de la société, y compris celui considéré comme « coupable ». L'ensemble de la société cherche alors à trouver une réparation *constructive* et non *vengeresse*, et pour ce faire, institue des rituels.[2]

De notre point de vue, si la prison encourage la désobéissance par ses normes et ses règles, on peut se demander si les normes et les règles de la société (guère différentes de celles de la prison) n'encouragent pas également la désobéissance. Comment appréhender alors cette désobéissance ? Pourrait-on éviter la désobéissance en définissant une norme qui ne soit pas disciplinaire ? Peut-être au contraire que toute les normes impliquent des désobéissances. Dans l'intervalle, il existe peut-être une norme à définir qui produirait une désobéissance qu'il ne serait pas nécessaire de punir ou, du moins, pas par la prison. Parce que la désobéissance est fondamentalement une pulsion de vie, *toute règle n'est-elle pas pulsion de mort ?*

---

1 Brossat A., *Pour en finir avec la prison*, Paris, La Fabrique, 2001

2 Voir à ce propos les exemples dans Collectif, *Au pied du mur, 765 raisons d'en finir avec toutes les prisons,* Paris, L'Insomniaque, 2000

Sites Internet :

www.abolition.prisons.free.fr

http://apa.online.free.fr

www.internetdown.org/envolee

http://www.justice.gouv.fr/minister/DAP/accueil.htm

www.prison.eu.org

http://toutlemondedehors.free.fr

www.vivelesmutins.freeservers.com

